

Doc N°1 : Fin de l'égalité républicaine. Communiqué de presse du Collectif Inter-Hôpitaux

Publié le 11 décembre 2025 par La rédaction





©

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2026 prévoit, à nouveau, un budget insuffisant pour les établissements de santé. Alors que l'augmentation annuelle des charges des hôpitaux est de l'ordre de 4%, un objectif national de dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) à 1,6 %, et de 2,1% pour les établissements de santé, va encore réduire les moyens de nos hôpitaux publics, et continuer à dégrader l'accès, la qualité et la sécurité des soins. Actuellement, plus de 2/3 des hôpitaux publics ont des recettes inférieures aux coûts nécessaires à leur fonctionnement et leur déficit est passé de 415 millions d'euros en 2019 à 2,8 milliards



d'euros en 2024. Ce déficit, reflet d'un sous-financement chronique, résulte d'une inadéquation entre les tarifs et le coût réel des soins, du non-financement des revalorisations salariales du Ségur et de l'inflation. Avec une augmentation de l'ONDAM totalement décorrélée des besoins, l'écart va se creuser davantage. Selon la Fédération Hospitalière de France, c'est 1,1 milliard d'euros qui vont manquer aux hôpitaux publics correspondant à 20 000 postes d'infirmières. Les conséquences sont connues. Les soignants et les usagers les subissent depuis des années : dégradation des conditions de travail, fuite des personnels et fermetures de lits.

Par ailleurs, le PLFSS comporte une nouvelle augmentation du reste à charge pour les patients: doublement des franchises sur les boîtes de médicaments, consultations et transports, création de nouvelles franchises (soins dentaires, lunettes...). Le reste à charge moyen d'un assuré en affection de longue durée (ALD) est de 840 euros annuels (rapport IGF juin 2024). « Grâce » à ce PLFSS, il faudra payer 100 euros supplémentaires chaque année, sans compter l'augmentation des tarifs des complémentaires santé. L'accroissement du reste à charge sape la solidarité et entraînera des renoncements aux soins.

En 2018, la première revendication de la population, appelée à se prononcer sur les dépenses publiques, était le rétablissement d'un accès aux soins hospitaliers de proximité. Pour célébrer le 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale, le gouvernement abandonne la promesse républicaine d'un accès aux soins égal pour tous. Les conséquences sanitaires de ce choix politique sont connues : la crise de l'hôpital public va s'aggraver et l'accès aux soins se dégrader.

Le CIH demande une réforme du financement de l'hôpital public partant des besoins de la population et permettant d'avoir les effectifs de personnels nécessaires à assurer des soins de qualité.

Le CIH appelle les parlementaires à amender le PLFSS pour aller dans ce sens.

